



Enseigner la Shoah : de la mémoire à l'histoire

publié le 27/09/2019

Comment enseigner l'histoire de la Shoah ?

Descriptif :

Formation sur les lieux de mémoire de la Shoah. Du 21 au 24 novembre 2019 puis le 5 février 2020.

Modalités de participation.

Sommaire :

- Présentation
- Modalités pratiques et participation
- Contacts

● Présentation

Une formation sur les lieux de mémoire de la Shoah est de nouveau organisée pour les personnels de l'académie de Poitiers dans le cadre d'un partenariat entre l'académie de Poitiers et le Mémorial de la Shoah. Ce dispositif destiné à **développer la réflexion sur l'histoire et la mémoire de la Shoah** a déjà bénéficié à plusieurs centaines de personnels de l'académie.

Afin de nourrir la réflexion des professeurs et des personnels de l'Éducation nationale, le [Mémorial de la Shoah](#) et le Pôle civisme et citoyenneté de l'académie de Poitiers proposent quatre jours de réflexion et d'analyse sous forme de **2 sessions indissociables** :

○ 1ère session du 21 au 24 novembre 2019

- le jeudi 21 novembre : une journée de formation à Paris, au Mémorial de la Shoah : conférences et visite du Mémorial.
- du vendredi 22 au dimanche 24 novembre : un voyage d'étude de deux jours en Pologne sur les traces de la communauté juive d'Europe centrale avec une visite de Cracovie et sur les lieux de mémoire de la Shoah avec une journée de visite du centre de mise à mort d'Auschwitz.



○ 2nde session, le 5 février 2020

Pour poursuivre la réflexion pédagogique à partir de l'expérience vécue.

Ce voyage d'étude et ces conférences constituent un **outil pédagogique au service de l'enseignement** de l'histoire de la Shoah, complémentaire des autres actions engagées dans les établissements scolaires. Ils représentent également pour l'ensemble des participants une expérience humaine et intellectuelle exceptionnelle. Ces journées doivent permettre de passer de la mémoire à l'histoire, et les enjeux vont même au delà du champ de l'histoire pour atteindre la formation civique et citoyenne.

Le dispositif mis en place par le mémorial de la Shoah comprend, outre les conférences du premier jour, un encadrement par des historiens lors du déplacement en Pologne. Les conditions sont donc réunies pour que les participants, au-delà de l'approche sensible et matérielle très forte, puissent mener ensemble une réflexion historique qui s'appuie sur la recherche historique contemporaine.

● Modalités pratiques et participation

Cette année, 40 personnes pourront bénéficier de ce dispositif.

Le déplacement est organisé et pris en charge à partir de Poitiers, en train jusqu'à Paris, en avion jusqu'en Pologne.

- ▶ Le départ aura lieu en gare de Poitiers le jeudi 21 novembre au matin et le retour le dimanche 24 novembre 2019 en fin de soirée.
- ▶ La journée de formation à Paris a lieu au mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-l'Asnier dans le 4ème arrondissement (métro Saint Paul).
- ▶ L'hébergement (en chambre double à Paris comme à Cracovie) et les repas sont prévus et pris en charge par les organisateurs. Seuls les dîners du jeudi et du dimanche, à Paris, restent à la charge des participants.

Une **participation de 125 euros** par personne est demandée (chèque à l'ordre du Mémorial de la Shoah, à adresser au Pôle civisme et citoyenneté du rectorat dès que vous recevrez confirmation de votre inscription).

Une **pièce d'identité en cours de validité** est nécessaire pour pouvoir prendre l'avion ; la photocopie de votre carte d'identité de moins de 10 ans ou de votre passeport permettra de valider également votre inscription.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation moins de trois semaines avant le départ, qu'elle qu'en soit la cause (maladie, pièce d'identité non conforme, retard...).

Cette formation, destinée aux professeurs d'histoire-géographie, est ouverte à tous les personnels intéressés (professeurs d'autres disciplines, chefs d'établissement, CPE, ainsi que tout membre des équipes éducatives). Deux candidatures par établissement seront acceptées.

Les inscriptions seront ouvertes dès le mardi 1er octobre dès 18h sur Intranet via un [formulaire](#).

- ▶ Les personnes ayant déposé un [appel à projets « Enseigner l'histoire et la mémoire de la Shoah »](#) et [« Lutter contre l'antisémitisme »](#) seront prioritaires.
- ▶ Les candidatures seront prises dans l'ordre chronologique de leur enregistrement et avec examen des fonctions.
- ▶ Les candidatures de personnes n'ayant encore jamais participé à un voyage d'étude à Auschwitz seront prioritaires.
- ▶ Toute inscription engendrera la participation aux deux sessions de formation, c'est à dire en novembre (3 jours) et en février (1 jour).
- ▶ Un ordre de mission sans frais, émis par le chef d'établissement ou de service, est indispensable pour tout participant.

● Contacts

○ Rectorat

▶ Laurent Marien,

IA-IPR d'histoire-géographie,

Coordonnateur du Pôle civisme et citoyenneté

▶ Géraldine Héquette,

Chargée de mission au Pôle civisme et citoyenneté

Tél. 05 16 52 65 39

○ Mémorial

Patricia Debico et Alban Perrin,

Mémorial de la Shoah

17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris,
Tel : 01 42 77 44 72 (standard)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.